

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Presidence-Francaise-de-l-Union-Europeenne-Environnement,1095.html>

Les priorités de France Nature Environnement pour la
Présidence Française de l'Union Européenne

Présidence Française de l'Union Européenne : l'environnement en sera-t-il gagnant ?



- Planète - Contribution Ecologique -
Date de mise en ligne : mardi 1er juillet 2008

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Aujourd'hui 1er juillet, premier jour de la Présidence Française de l'Union Européenne : La fédération France Nature Environnement sort ses priorités. La politique environnementale et énergétique est annoncée parmi les priorités de la France, FNE souhaite que l'ambition affichée soit à la hauteur des enjeux et défis planétaires à relever, et au minimum, à celle des engagements pris en ce domaine lors du Grenelle de l'environnement.

Pour Sébastien Genest, président de FNE, « *La présidence Française s'annonce ambitieuse. Rappelons que fixer des objectifs c'est bien, mais leur donner les moyens de répondre à l'urgence écologique doit être la priorité.* », il ajoute « *la France doit initier un large débat public européen sur le volet environnement de la Présidence. Il faut rapprocher les instances européennes des citoyens et des territoires.* »

Lutte contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique exige en priorité des moyens forts, qui s'entendent par une réelle volonté de sobriété et d'efficacité énergétique et la mise en oeuvre d'une politique soutenable des transports. L'enjeu est international, mais les objectifs ne doivent pas être affaiblis pour s'assurer de trouver un accord. FNE souhaite que l'Union Européenne s'engage à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Sébastien Genest, Président de FNE, explique : « *Une politique globale, cohérente et soutenable de l'énergie se fonde sur un choix rationnel des investissements. L'objectif de 20% de développement des énergies renouvelables doit être respecté, mais FNE s'oppose à l'objectif quantitatif d'incorporation de 10 % d'agrocarburants intégré à la directive. FNE rappelle la nécessité pour l'Europe de ne privilégier que les énergies éco-renouvelables, c'est-à-dire celles dont le bilan global est réellement positif.* »

L'agriculture

La politique agricole est elle aussi à l'ordre du jour. Le bilan de santé de la politique agricole commune devrait être adopté à l'automne 2008, FNE souhaite rappeler la fonction nourricière de l'agriculture qui doit garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire de l'Europe et qui doit respecter celle des autres continents.

FNE demande que la France saisisse l'opportunité de ce bilan de santé pour engager une réflexion de fond sur la PAC de l'après-2013, et réorienter les aides agricoles vers une rémunération des services écologiques rendus par une agriculture de Haute Valeur Environnementale.

Jean-Claude Bevillard, responsable des questions agricoles à FNE, déclare : « *La souveraineté alimentaire doit se concevoir dans la durée et dans le respect des grands équilibres naturels. C'est pourquoi une conditionnalité significative des aides et une régulation des échanges extérieurs doivent être les fondements d'une politique agricole européenne digne de ce nom* ».

Les sols

Impacté par le climat et par la pollution, le sol reste le seul à ne pas être protégé par un texte juridique, ni en droit européen ni en droit français. La directive cadre sol doit absolument être relancée. La France en a d'ailleurs déjà fait une de ses priorités sur le papier.

Arnaud Gossement, porte-parole de FNE, rappelle : « *La protection des sols est incontournable pour lutter contre le changement climatique et la désertification. La France devrait donc promouvoir un texte ambitieux pour répondre à l'urgence énergie-climat. Le projet de texte qui circule actuellement ne répond malheureusement pas au discours affiché. FNE souhaite donc que la France montre enfin une cohérence entre ses déclarations politiques et son action en faveur des sols* ».

La fédération France Nature Environnement présente donc 10 priorités pour cette présidence Française, que nous voulons avant tout citoyenne. Le troisième pilier de la convention d'Aarhus, la directive accès à la justice, doit être adoptée, pour enfin concrétiser l'implication citoyenne dans la prise de décisions. Pour France Nature Environnement, la présidence Française sera une réussite si les moyens sont donnés, en intégrant tous les aspects climatiques et environnementaux, de l'énergie et des transports, à la Forêt, en passant par la prévention des risques et la production et consommation durables.